

Le 02/05/16

Stage d'immersion dans les structures de soins

1^{ère} année médecine

Il est porté à la connaissance des étudiants de la 1^{ère} année médecine que le stage d'immersion dans les structures de soins, inscrit dans le cadre de la réforme nationale des études médicales, aura lieu selon le planning ci dessous :

- **Pour les étudiants ayant validé leurs modules de la 1^{ère} session du 1^{er} quadrimestre :**

Le stage aura lieu de 09H00 à 13H00 au niveau des différents services hospitaliers durant la 1^{ère} période du Mercredi 01 Juin au Mercredi 15 Juin 2016

- **Pour les étudiants ayant un rattrapage, deux périodes sont proposées**

2^{ème} période : Du Jeudi 16 Juin au Jeudi 30 Juin 2016

3^{ème} période : Du Lundi 04 Juillet au Vendredi 15 Juillet 2016

Ces étudiants sont tenus de préciser sur une demande la période de leur choix (2^{ème} ou 3^{ème} période). Cette demande doit être déposée à la scolarité avant le lundi 06 Juin

A noter que la répartition des étudiants selon les services hospitaliers sera affichée pour la 1^{ère} période le Jeudi 26 Mai et pour les 2^{ème} et 3^{ème} périodes le vendredi 10 Juin